

PROGRAMME DE DÉDOMMAGEMENT : Renseignements pour les victimes



BRITISH
COLUMBIA

Aide offerte pour la perception de paiements non versés en vertu d'une ordonnance de dédommagement

En quoi consiste un dédommagement?

Si une victime subit une perte financière à la suite d'un crime, elle a le droit de demander une compensation financière de la part du délinquant sous forme de « dédommagement ». Dans le cadre d'une peine, le juge peut rendre une ordonnance de dédommagement qui oblige le délinquant à payer une indemnité à la victime et qui permet à cette dernière de faire exécuter la décision devant un tribunal civil si le dédommagement n'est pas versé.

En quoi consiste le programme de dédommagement?

Le programme de dédommagement fournit des renseignements au sujet du dédommagement, notamment les moyens à votre disposition pour percevoir vos paiements en vertu de l'ordonnance. Le cas échéant, le programme de dédommagement ouvrira un dossier afin d'en faciliter le règlement par le délinquant.

Qui peut présenter une demande de participation au programme de dédommagement (ou être aiguillé vers celui-ci)?

- ✓ Vous doit-on de l'argent en vertu d'une ordonnance de dédommagement qui n'a pas été versé en totalité?
- ✓ L'ordonnance de dédommagement a-t-elle été délivrée par un tribunal de juridiction criminelle pour adultes de la province de la C.-B.?

Si vous avez répondu « oui » à ces deux questions, vous pouvez présenter une demande de participation au programme de dédommagement au moyen du formulaire prévu au verso de cette brochure. Vous pouvez aussi remplir le formulaire en ligne à l'adresse www.gov.bc.ca/victimrestitution. Si vous êtes incertain de la réponse à ces questions, veuillez communiquer avec le programme de dédommagement. À noter : dans certaines situations, une autorisation est requise de la part de l'agent de probation pour l'ouverture d'un dossier par le programme de dédommagement.

Quel est le rôle du programme de dédommagement?

- Inciter le délinquant à participer au programme et à respecter les délais prévus dans l'ordonnance de dédommagement.
- Recevoir les paiements intégraux ou partiels de la part d'un délinquant (y compris les versements échelonnés) en vertu de l'ordonnance de dédommagement et vous les transmettre en son nom.
- Calculer les montants afin d'assurer des versements proportionnels dans le cas d'ordonnances de dédommagement visant plusieurs victimes.
- Communiquer l'état actuel des versements à la victime.

Quels sont les avantages de participer au programme de dédommagement?

- Aucune comparution n'est nécessaire devant les tribunaux civils ou criminels dans le cadre de votre participation au programme de dédommagement.
- Aucun contact avec le délinquant n'est requis.
- Votre participation facilite la perception du dédommagement qui vous est dû.

Que se passe-t-il une fois que j'ai présenté ma demande?

Une fois que vous avez présenté votre demande de participation au programme de dédommagement :

Étape 1 : Nous évaluons votre demande afin d'être sûrs de pouvoir faciliter le versement du dédommagement qui vous est dû.

Étape 2 : Nous communiquons avec le délinquant figurant dans l'ordonnance de dédommagement et nous lui demandons de collaborer avec le programme.

Étape 3 : Nous discutons des possibilités de versement avec le délinquant afin d'en arriver au meilleur plan pour nous conformer à l'ordonnance.

Étape 4 : Les versements peuvent commencer.

Étape 5 : Nous faisons parvenir l'argent du dédommagement reçu par le délinquant à vous et aux autres victimes figurant dans l'ordonnance de dédommagement.

Étape 6 : Nous vous fournissons des « relevés des versements en dédommagement » afin de vous permettre de suivre l'état d'avancement des versements.

Nous tenons compte sur une base continue des questions relatives à la sécurité de toutes les parties figurant dans l'ordonnance de dédommagement.

Si vous êtes un délinquant qui consulte cette brochure

Nous vous invitons à remplir le formulaire de demande que vous trouverez au verso de cette brochure ou à communiquer avec le programme de dédommagement pour de plus amples renseignements.

Que faire si je ne peux pas verser le dédommagement imposé dans l'ordonnance du tribunal?

Veuillez communiquer avec nous, que vous puissiez, à votre avis, effectuer des versements en ce moment ou non. Le programme de dédommagement encourage le respect en temps opportun du dédommagement ordonné par le tribunal. Nous reconnaissons que nos clients ont différentes obligations financières; nous tenons compte de votre capacité personnelle lorsque nous établissons des objectifs de versements réalistes avec vous (p. ex., échéance des versements, montants échelonnés).

Que faire si je suis détenu dans un établissement fédéral?

Pendant votre détention dans un établissement fédéral, vous pouvez effectuer vos paiements au programme de dédommagement à partir de votre compte bancaire. Nous pouvons vous aider à mettre le mécanisme en place.

À quoi sert encore le programme de dédommagement?

- Soutenir et renseigner les victimes qui ont des paiements non versés en vertu d'une ordonnance de dédommagement.
- Répondre aux demandes de renseignements généraux concernant les ordonnances de dédommagement.
- Fournir de l'aiguillage vers les ressources appropriées.
- Fournir des renseignements généraux sur la perception de paiements par les tribunaux en vertu d'une ordonnance de dédommagement.

Comment puis-je joindre le programme de dédommagement?

Restitution Program

Ministry of Public Safety and Solicitor General

PO Box 5550 Station Terminal

Vancouver BC V6B 1H1

Tél. (Lower Mainland) : 604-660-4898

Sans frais : 1-844-660-4898

Courriel : Restitution@gov.bc.ca

Télec. : 604-660-5340

Site Web : www.gov.bc.ca/victimrestitution

To apply to the Restitution Program, please complete and sign this application form and return it to the address below. / Pour présenter une demande de participation au programme de dédommagement, veuillez remplir et signer ce formulaire et le retourner à l'adresse ci-dessous.

The Restitution Program processes applications in English only. Please provide the following information in English. / Le processus de demande de participation au programme de dédommagement se déroule en anglais seulement. Veuillez fournir vos renseignements en anglais.

Restitution Program Application Form / Formulaire de demande de participation au programme de dédommagement

Applicant Information / Renseignements sur le demandeur

Victim Name / Nom de la victime : _____ Date of Birth (YY-MM-DD) / Date de naissance (AA-MM-JJ) : _____

Assigning a Victim Designate—Victims have the option of assigning a designate to communicate with the Restitution Program on their behalf / Désignation d'un remplaçant – Les victimes ont la possibilité de désigner un remplaçant pour communiquer avec le programme de dédommagement en leur nom :

I hereby authorize / J'autorise par la présente LAST / NOM _____, FIRST/ PRÉNOM _____

to act on my behalf for the purposes of involvement with the Restitution Program which includes personal information pertaining to me / à agir en mon nom aux fins de participation au programme de dédommagement, lequel contient des renseignements personnels me concernant.

Contact Information for Victim (or Victim Designate) / Coordonnées de la victime (ou du remplaçant désigné)

Name of Victim Designate (if applicable) / Nom du remplaçant désigné (le cas échéant) : _____

Mailing Address (Apt., Street, PO Box) / Adresse postale (app., rue, C.P.) : _____

City/Town, Province, Postal Code / Ville, province, code postal : _____

Home phone / Téléphone à la maison : _____ Detailed msg ok? / Message détaillé possible?

Cell phone / Cell. : _____ Detailed msg ok? / Message détaillé possible?

Email Address / Adresse courriel : _____ Detailed msg ok? / Message détaillé possible?

Restitution Order Information / Renseignements sur l'ordonnance de dédommagement

Court file number(s) / Numéro(s) de dossier(s) du greffe : _____ Court Location / Emplacement du tribunal : _____

Offender Name / Nom du délinquant : _____

Relationship to offender / Lien avec le délinquant : _____

Victim Service Worker / Intervenant des services aux victimes

Victim Service Worker Name / Nom de l'intervenant des services aux victimes : _____ Program Name / Nom du programme : _____

Phone number / No de tél. : _____ Email Address / Adresse courriel : _____

Where possible, please include a copy of the Restitution Order when submitting this application. / Si possible, veuillez joindre une copie de l'ordonnance de dédommagement lors de l'envoi de cette demande.

By signing this form, I am applying to the Restitution Program for assistance in the facilitation of my restitution order and I confirm that I am the individual named on this form (or the parent/guardian/legal representative of the victim named on this form). Where applicable, I give permission to the Restitution Program to release information to the Victim Designate I have named above. / En signant ce formulaire, je présente une demande de participation au programme de dédommagement afin d'obtenir de l'aide pour faciliter le respect de mon ordonnance de dédommagement. En outre, je confirme être la personne dont le nom figure sur le formulaire (ou le parent, le tuteur ou le représentant légal de la victime figurant dans ce formulaire). Le cas échéant, je donne la permission au programme de dédommagement de communiquer des renseignements au remplaçant désigné que j'ai nommé ci-dessus.

Signed / Signé par : _____ Date / Date: _____

If you are an offender reading this, please complete the form as appropriate and provide the following information / Si vous êtes un délinquant qui consulte ce document, veuillez remplir le formulaire approprié et fournir les renseignements suivants :

Parole/Probation Officer Name / Nom de l'agent de libération conditionnelle/de probation : _____

PO Phone Number / No de tél. de l'agent de libération conditionnelle/de probation : _____

PO Email (if known) / Courriel de l'agent de libération conditionnelle/de probation (si connu) : _____

Custody Location (if applicable) / Lieu de détention (le cas échéant) : _____

Collection Notice / Avis sur la collecte de renseignements personnels

The collection of your personal information as part of the Restitution Program is authorized under section 26(c) of the Freedom of Information and Protection of Privacy Act for the sole purposes of facilitating restitution payments. If you have any questions about the collection of your personal information please contact: Restitution Program Manager, PO Box 5550 Station Terminal, Vancouver, BC V6B 1H1. / La collecte de vos renseignements personnels dans le cadre du programme de dédommagement est autorisée en vertu de l'article 26(c) de la Freedom of Information and Protection of Privacy Act, dans le seul but de faciliter les paiements en dédommagement. Si vous avez des questions au sujet de la collecte de vos renseignements personnels, veuillez communiquer avec : Restitution Program Manager, PO Box 5550 Station Terminal, Vancouver, BC V6B1H1.

Please submit your completed application via mail, fax or email to /
Veuillez soumettre votre demande par la poste, par télécopieur ou par courriel à :

Restitution Program
PO Box 5550 Station Terminal
Vancouver, BC, V6B 1H1
Email / Courriel : Restitution@gov.bc.ca
Fax / Téléc. : 604-660-5340